

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BARDOS
PYRENEES ATLANTIQUES

SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2022

OBJET : CREATIONS D'EMPLOIS DANS LE CADRE DES AVANCEMENTS DE GRADE

L'an deux mille vingt-deux, et le six septembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : DIRIBARNE Henri - DULIN Geneviève — LAMOTE Jean-Baptiste — DIBON Odette — CELHAY Martine — ETCHETO Nathalie - BERHOCOIRIGOIN Patrick - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuncho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - BIDART Thibault

EXCUSEES : LAGADEC Marie-Pierre - DELAGE Véronique - TOURATON Elisabeth - EYHERABURU Mélanie

SECRETAIRE DE SEANCE : Odette DIBON

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, la Maire propose au Conseil Municipal la création des emplois suivants :

- adjoint technique principal de 2^{ème} classe (1 emploi),
- adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe (2 emplois).
- agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles (1 emploi).

Après avoir entendu la Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- DECIDE la création, à compter du 07 septembre 2022, des emplois permanents à temps complet ou temps non complet suivants :

- adjoint technique principal de 2^{ème} classe (temps complet),
- adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe (temps complet),
- adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe (30h par semaine),
- agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles (temps complet),

- PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.



La Maire,
Maïder BEHOTEGUY